

LE SENS D'UNE ACTION ....

.... OU LES LIGNES DE FORCE DU SYNDICALISME  
ETUDIANT

---

Dans le numéro précédent d'AGEB-65, nous avons développé ici ce qu'avait été pour l'année dernière l'action de l'UNEF, de l'AGEB et des corpos, pour montrer s'il en était besoin encore, que l'action du mouvement étudiant n'était pas vaine, même dans une conjoncture politique très défavorable. Il ne faut pas oublier en outre, que le développement d'une critique étudiante permanente reste le complément essentiel d'un enseignement et d'une formation universitaire encore beaucoup trop dogmatiques. Mais, nous voudrions aller plus loin aujourd'hui et préciser ce que sont les lignes de force qui sous-tendent la recherche et l'action du syndicalisme étudiant.

Nous pouvons regrouper les thèmes d'intervention de l'UNEF en général autour de trois grands axes :

- Université démocratique,
- Statut étudiant,
- Unité et solidarité intersyndicales.

Mais ainsi précisé le champ d'action, il reste encore à définir les principes qui inspirent notre intervention. Deux formules, deux slogans peuvent les résumer :

- " rien de ce qui est étudiant ne nous est étranger".
- " il n'y a pas de problèmes spécifiquement étudiants, mais un aspect étudiant des problèmes nationaux".

Le syndicalisme étudiant entend donc aborder toute question qui de près ou de loin intéresse les étudiants, en la remplaçant dans son cadre véritable la nation, dont l'université n'est qu'un des éléments.

-----

- UNIVERSITE DEMOCRATIQUE , qu'est-ce que cela veut dire ? Trois choses essentiellement. Tout d'abord, la possibilité pour le plus grand nombre possible de jeunes d'avoir accès à l'enseignement supérieur. Ensuite la nécessité de promouvoir une formation universitaire démocratique, c'est-à-dire anti-dogmatique et critique, par des méthodes pédagogiques nouvelles. Enfin la volonté de replacer l'université dans son cadre national, de l'adapter à sa fonction sociale sans la soumettre à l'économie pour garantir le devenir professionnel de l'étudiant. Avant, pendant, après le déroulement des études universitaires se pose donc le problème de la démocratisation de l'enseignement.

. L'accès à l'enseignement supérieur est nous le savons bien, le privilège d'une très faible minorité de jeunes, privilège social essentiellement, puisque l'examen des effectifs étudiants exprimés en pourcentage en fonction de l'origine sociale, dénote une injustice profonde communément dénoncée. Vouloir y remédier, c'est envisager une réforme globale de l'école et de ses principes depuis la maternelle. Vouloir y remédier c'est donner tout d'abord la possibilité à toutes les familles d'envoyer leurs enfants dans les établissements du secondaire avec des chances égales par l'institution de l'allocation familiale d'étude, fonction du revenu et par la décentralisation et l'implantation géographique d'établissements scolaires à part entière. Vouloir y remédier c'est éviter le cloisonnement entre divers ordres d'enseignement les uns "nobles" du type enseignement classique - enseignement long, les autres "vulgaires" du type enseignement technique - enseignement court, par la mise en place de "l'école unique" tronc commun allongé et préalable à toute orientation, et l'institution de passerelles permettant de changer de voie en cours de route. Vouloir y remédier c'est promouvoir des méthodes pédagogiques modernes du type méthodes Freinet, pour corriger l'ampleur des inégalités culturelles dues au milieu familial comme le livre de MM. BOURDIEU et PASSERON "Les Héritiers" l'a récemment démontré à la suite d'une enquête réalisée par la M.N.E.F. ; vouloir y remédier c'est reposer donc dans son ensemble le problème de la formation des maîtres et des effectifs scolaires...

Mais à l'enseignement supérieur, c'est-à-dire à l'enseignement au delà de 18 ans (la scolarité obligatoire devant être portée à 18 ans dans tout pays hautement développé) se pose le problème des méthodes pédagogiques dès lors que celui de l'accès est supposé résolu. La démocratisation de l'enseignement ne saurait en effet être uniquement quantitative, elle passe aussi par la réforme qualitative de la formation universitaire. Elle passe en premier lieu par la refonte des études

universitaires selon un schéma identique à celui que nous avons dégagé pour le secondaire : pas d'orientation précoce et définitive, pas de spécialisation au rabais sans enseignement général, pas de sélection arbitraire par l'échec, mais au contraire orientation progressive sur plusieurs années avec là encore possibilité de passerelles dans chaque faculté. Elle passe par l'élaboration d'un contenu adapté aux nécessités du temps et non dicté par la survivance de structures périmées de l'université libérale traditionnelle. Elle passe enfin, par un bouleversement total des méthodes d'enseignement : le cours magistral réduit au minimum (le photocopié systématique et gratuit en étant son complément pédagogique essentiel) laissent la place à de nombreuses séances d'encadrement, travaux pratiques et monitorats, complétés par des stages et des séminaires. A l'enseignement dogmatique doit succéder l'enseignement critique, au monologue le dialogue, et les représentants étudiants doivent participer aux côtés des professeurs à l'élaboration, la conception et la mise en place des études. C'est un des droits fondamentaux qui reste à reconnaître : le contrôle étudiant. Elle passe enfin par la possibilité effective de suivre des études à plein temps, les étudiants voulant travailler il leur en faut les moyens en locaux, en personnel enseignant, en possibilité de recherche et surtout financièrement et moralement par l'indépendance matérielle que seule peut apporter la rémunération étudiante pour répondre au "travail noir"....

C'est à ces conditions seulement que la formation universitaire peut-être correcte, mais pour que la démocratisation de l'enseignement soit complète il reste à résoudre le problème du devenir professionnel de l'étudiant. Une université idéale peut bien produire des contingents valables d'étudiants et remplir par là sa fonction sociale prioritaire dans la nation d'investissement en matière grise, mais l'université à elle seule ne peut pas créer des débouchés autrement qu'en elle-même. Nous touchons là à l'aspect le plus global et le plus important des problèmes étudiants, une solution ou une ébauche de solution ne pouvant être immédiatement proposée, limitons-nous à poser la question et à écarter deux solutions dangereuses : l'intégration directe de l'université à l'économie, chaque secteur et chaque groupe d'intérêts s'assurant, dès l'entrée à la faculté par pré-contrat, un contingent d'étudiants qui se vendent et se soumettent avant même de commencer leur carrière, et à l'opposé la production anarchique et incontrôlée par une université libérale de cohortes sans cesse plus nombreuses de chômeurs potentiels dans certaines branches, tandis que d'autres connaissent le sous-emploi. L'université pose là le sens même de sa fonction : service national, indépendant de l'état comme des intérêts privés, géré par les usagers et les intéressés, et doit trouver un statut réel de service public nationalisé.

- Nous venons de parler de statut de l'université cela pose immédiatement le sens du deuxième grand thème d'action des étudiants et de l'U.N.E.F., après l'université démocratique, le statut étudiant. Le statut étudiant n'est pas une idée neuve, pas plus que la démocratisation de l'enseignement. Ce n'est pas non plus une idée arrêtée et parfaitement définie, mais une voie de recherche qui trouve sans cesse en chemin de nouvelles implications. Son origine immédiate remonte à la fin de la deuxième guerre mondiale, lorsque les étudiants issus des cadres de la résistance et dans l'enthousiasme de l'époque, remettent sur pied l'UNEF au congrès de Grenoble et tentent de rédiger la première charte du syndicalisme étudiant. La Charte de Grenoble est en effet la première approche d'une définition du statut étudiant : "l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel". De cette constatation découle ses droits et ses devoirs. Qu'y a-t-il de neuf dans cette approche ? La reconnaissance du travail étudiant. L'étudiant n'est plus dès lors ce dilettante folklorique, parasite de la société, comme le font apparaître encore trop souvent les vieux mythes de l'université. L'étudiant représente un élément à part entière de la nation ; son travail est effectif et porte en lui-même la promesse d'une efficacité future et accrue dans la production, à défaut d'une productivité immédiate. L'utilité sociale du travail étudiant doit être reconnue, c'est un investissement de base indispensable au progrès de la nation. Et les pays en voie de développement le savent bien, lorsque en dépit de moyens limités, ils s'efforcent de se doter pour l'avenir d'un système d'enseignement efficace.

A cette reconnaissance de l'utilité du travail étudiant s'ajoute alors une conception nouvelle des rapports de l'étudiant et de la nation. On découvre que l'étudiant à dix-huit ans et plus est un adulte, au même titre que l'un des quelconques jeunes de son âge qui se trouve déjà dans l'exercice d'une profession. On découvre que l'étudiant a besoin et a droit à son indépendance vis-à-vis de l'Etat aussi bien que de sa famille, à sa sécurité pour pouvoir effectuer un travail convenable, à sa responsabilité comme tout être majeur. Les conséquences en sont multiples et imposent des droits et des devoirs, certains faisant déjà l'objet de mesures d'application, ou en voie de l'être un jour. C'est le cas notamment de la reconnaissance du droit à la sécurité sociale comme pour tout travailleur,

C'est le cas également du droit à la gestion des services universitaires : cogestion des oeuvres (depuis 1954 mais remise sans cesse en question depuis), droit d'accès au

Conseil "Supérieur de l'Education Nationale, association dans des comités mixtes étudiants-professeurs, par l'intermédiaire des représentants syndicaux étudiants, etc..

Mais ce ne sont là que les premières conséquences, d'autres doivent suivre : contrôle étudiant à l'université, allocation d'études pour tous sans distinction sociale mais sur le seul critère du travail universitaire. Les devoirs en contre partie sont comme pour tout travailleur à plein temps le travail continu et les résultats. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une intégration ou d'une soumission à l'Etat et son Gouvernement. Le statut étudiant se pose conjointement au statut de l'université comme service national autonome, géré par les intéressés et doté d'un budget indépendant. Il ne s'agit en aucun cas d'une fonctionnarisation du genre I.P.E.S., I.P.A.S., allocations du trésor, qui sont les dépenses de certains ministères et services publics de l'Etat pour garantir leur recrutement par une voie révoltante : "l'achat" d'un étudiant sans ressource à son entrée en faculté. Sur le plan économique la formation universitaire elle, est au même titre que les autoroutes ou le téléphone un investissement d'infra-structure de la nation. Un service public autonome d'Education Nationale se doit donc de l'assurer sans prendre en considération le devenir professionnel des étudiants. L'allocation d'études se pose donc en terme économique, mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle est liée au statut étudiant. Telles sont les lignes de recherche et d'action qui peuvent découler du statut étudiant et donner un fondement véritable au mouvement syndical qui doit en défendre les acquis et en conquérir complètement les droits.

° °  
°

Le syndicalisme étudiant ainsi défini par son statut se rapproche des autres mouvements syndicaux, et compte tenu de l'aspect global des problèmes étudiants, aborde très naturellement le dernier grand thème d'action de l'UNEF : unité et solidarité intersyndicale. Cette unité et cette solidarité intersyndicale ne peuvent pas être précisées et figées en un plus ou moins grand nombre d'actions définies, mais posées comme principe de base. C'est-à-dire que <c'est> non seulement avec les syndicats d'enseignants mais avec les grandes centrales nationales que peuvent être abordées des questions d'intérêt général, dont certains aspects intéressent tous les étudiants. Il s'agit non seulement des problèmes universitaires et de l'école proprement dits, mais de celui des priorités budgétaires qui le commandent, du service militaire et de l'armée, de la démocratie des institutions, de la paix etc... A l'échelle

internationale se retrouve les mêmes problèmes d'unité et de solidarité avec toutes les Unions Nationales d'étudiants, au-delà de la politique des blocs, sur les problèmes qui ne peuvent laisser aucun universitaire et aucun étudiant indifférent : les luttes coloniales, le sous-développement, l'analphabétisme, la faim, l'oppression, la paix et bien d'autres thèmes encore. C'est là une ouverture nécessaire qui refusant tout égoïsme et tout repliement sur soi, pose au plus profond les problèmes que le syndicalisme et le syndicalisme étudiant ne peuvent ignorer.

° °  
°

Telles sont les lignes de force générales qui sous-tendent l'action du mouvement étudiant, elles servent de cadre et de point de repère à l'action quotidienne et lui donnent son sens, jusque dans les travaux les plus limités et les plus matériels qu'accomplissent chaque jour les militants étudiants.

P. DELFAUD.

Président d'honneur de l'A.G.E.B.

---



**AGEB 66** - Bulletin d'information de l'A.G.E.B. Janvier  
Pages 2 à 7